

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 059-215904285-20241125-58_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq novembre deux mil vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 15 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CATTEAUX Annick, procuration à M CARRIERE Guy ; M BARBRY Jean-Marie, procuration à M NOWAK Daniel ; M DEHON Gérard, procuration à Mme SOUBRIER Amandine ; Mme OBLED Aurélie.

Absents : M JOURDAIN Philippe, Mme SIMONETTI Sandrine, M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi Mme COUTELARD Catherine pour secrétaire.

QUESTION N° 58/2024

VENTE DE L'IMMEUBLE SITUE 193 ET 193 BIS RUE DE LILLE A NEUVILLE SAINT REMY - SECTION AK N° 20 ET 85 (PARTIE)

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LEGRAND

La ville de Neuville Saint Rémy est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 193 et 193 Bis rue de Lille à Neuville Saint Rémy, sur deux parcelles cadastrées section AK n° 20 et n° 85 (partie).

Cet immeuble comporte une partie à usage de bureaux et d'entrepôts professionnels mais comprend également un logement à usage d'habitation.

L'occupant de la partie professionnelle pourrait être intéressé par l'acquisition de l'ensemble.

Une estimation de l'ensemble a donc été réalisée par le service des domaines, faisant ressortir une valeur de 123 000 €, avec marge de négociation à plus ou moins 15%.

Toutefois, en cas de réalisation de la vente, il conviendra de procéder à la division de la parcelle cadastrée section AK n° 85, afin de conserver la partie de la parcelle sur laquelle sont situés les ateliers municipaux.

Par conséquent, je vous propose :

- de décider de la vente de l'ensemble immobilier à usage professionnel et d'habitation situé 193 et 193 Bis rue de Lille à Neuville Saint Rémy, sur les parcelles cadastrées section AK n° 20 et 85 (partie), au prix de 123 000 € nets vendeurs ;

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

- de dire que c'est Maître MENNECIER, Notaire à Guzeaucourt, qui recevra l'acte ;
- de donner pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente ;
- de donner pouvoirs à Monsieur le Maire pour procéder à la division de la parcelle cadastrée section AK n° 85 ;
- plus généralement, de donner pouvoirs à Monsieur le Maire pour prendre toutes décisions, mener toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour copie conforme

Délibération publiée sur le site Internet de la ville le 27 novembre 2024

Transmise à la Sous-Préfecture le 27 novembre 2024

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



NEUVILLE SAINT RÉMY
Mairie de Neuville Saint-Rémy
59254

Catherine COUtelard,

Secrétaire de séance

